

Adresse du congrès

PROTECTION SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Alors que nous venons de fêter le 4 octobre dernier le 80ème anniversaire de la création de la Sécurité sociale en 1945, nous continuons à affirmer notre revendication « le droit à une Sécurité sociale intégrale ou 100 % Sécu » pour toutes et tous. Revendication révolutionnaire car démocratique et évoluant selon les besoins de la naissance à la mort. Révolutionnaire car elle a permis aux travailleurs, travailleuses et à leur famille de bénéficier de progrès sociaux considérables en matière d'accès aux soins et à la santé, de droit à une juste retraite et de politique familiale solidaire.

Il en a résulté de très importantes améliorations dans le domaine de la qualité et de l'espérance de vie et vise ainsi à libérer les travailleurs et travailleuses de la peur du lendemain.

80 ans après la création de la sécurité sociale, le capitalisme mondialisé et financiarisé ne peut toujours pas accepter ce progrès gagné par les luttes du monde du travail. De plus le budget de la sécurité sociale de plus de 666 milliards d'euros attise la voracité des compagnies d'assurance et des marchés financiers. Voracité aiguisée par les multiples directives et règlements européens promouvant la « concurrence libre et non faussée » facilitant la destruction du modèle mutualiste non lucratif en santé comme en prévoyance.

La solidarité face aux risques a déjà existé à travers les caisses de secours ouvrières avant la sécurité sociale solidaire et a perduré ensuite faute de prise en charge à 100% à travers la protection sociale complémentaire.

C'est dans ce cadre-là que les parlementaires ont ouvert un cycle de négociations pour assurer la prise en charge de tout ou partie de son coût par les employeurs. En 2013 pour les salariés du privé, en 2021 dans la fonction publique d'État et en 2023 au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et en parallèle dans les établissements semi publics de la fédération des finances.

C'est dans ce contexte que la fédération des finances CGT est entrée en négociations et a obtenu de nombreuses modifications du projet présenté par l'administration en santé et en prévoyance pour consolider notre modèle mutualiste. Même si ces modifications n'ont pas répondu à toutes nos revendications, elles ont aussi permis de consolider le cahier revendicatif d'autres syndicats de la fédération.

La sélection en mai 2025 de l'opérateur assurantiel lucratif Alan a démontré, pour la fédération des finances CGT, la servilité du Président Macron, de son gouvernement et de la secrétaire générale vis-à-vis des marchés financiers. Depuis la Fédération avec les syndicats et l'Union Fédérale des syndicats de fonctionnaires de l'État (UFSE) ont déposé un référé en justice et ont mené la bataille revendicative dans toutes les instances pour défendre les intérêts des actifs quel que soit leur statut, des retraité.e.s et des non-titulaires.

Les délégué.e.s de la fédération des finances réuni.e.s en congrès souhaitent amplifier le combat contre ce choix inique et contre les mesures dilatoires du Ministère qui ne respecte pas les textes qu'il a lui-même signé comme le non-respect du règlement intérieur ou le cahier des charges négocié. Cette lutte s'inscrit dans la défense et l'amélioration de notre système de sécurité sociale solidaire mais aussi porte les exigences du monde du travail au moment où devraient être présentés aux élus de la nation le projet de loi de finances (PLF) et le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2026.

C'est pourquoi la Fédération des finances CGT proposera aux autres fédérations de dénoncer l'accord signé en 2024 comme le précise le code de la fonction publique et à défaut portera le retrait de la signature. Pour la CGT cette dénonciation permettra de remobiliser l'ensemble des personnels actifs, retraités et non-titulaires pour gagner de nouveaux droits en santé et en prévoyance pour toutes et tous. Et imposer un opérateur partageant les valeurs mutualistes de solidarité opposées aux appétits financiers et leur soif effrénée de profits.

La Palmyre le 10 octobre 2025